



Bilan des déchets du Pôle de Réparation et de Construction Navales

DESCRIPTION & OBJECTIF

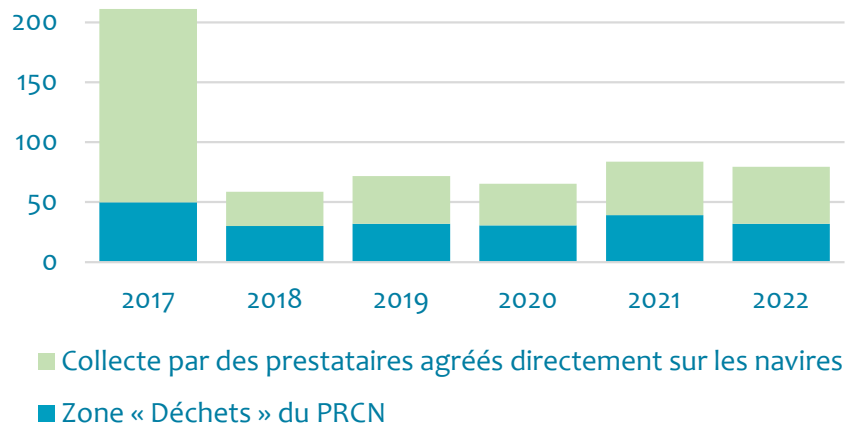
Les différentes activités portuaires génèrent des déchets à traiter.

Les déchets du Pôle de Réparation et de Construction Navales (PRCN) sont produits par les chantiers intervenant sur des navires pour des travaux de carénage, de peinture, d'électricité, de mécanique, d'hydraulique... :

- déchets d'exploitation et résidus de cargaison,
- sable de sablage avec résidus de peinture,
- résidus de carénage contenant des déchets biologiques (coquillages et algues) souillés par de la peinture.

Un point déchets est à disposition des navires admis sur l'aire de carénage ou accostés au Quai Camaret. Des prestataires agréés collectent les déchets non admis sur ce point déchets produits par les navires séjournant dans les formes de radoub, sur l'aire de carénage ou au quai Camaret .

Déchets collectés au PRCN (t)



LE BILAN

83 % des déchets accueillis sur la zone déchets du PRCN est de type DAE* (44 %) et matériaux et emballages souillés (39 %).

86 % des déchets collectés par des prestataires agréés directement sur les navires sont des huiles usagées (55 %) et des DAE (31 %).

Tous les déchets de la zone déchets du PRCN sont traités en valorisation énergétique ou matières.

L'aménagement de la zone a été modifié en 2022 pour affiner le tri. Le retrait de la benne DAE a permis la mise en place de 3 bacs (cartons, emballages et DAE).

Pôle de Réparation et de Construction Navales

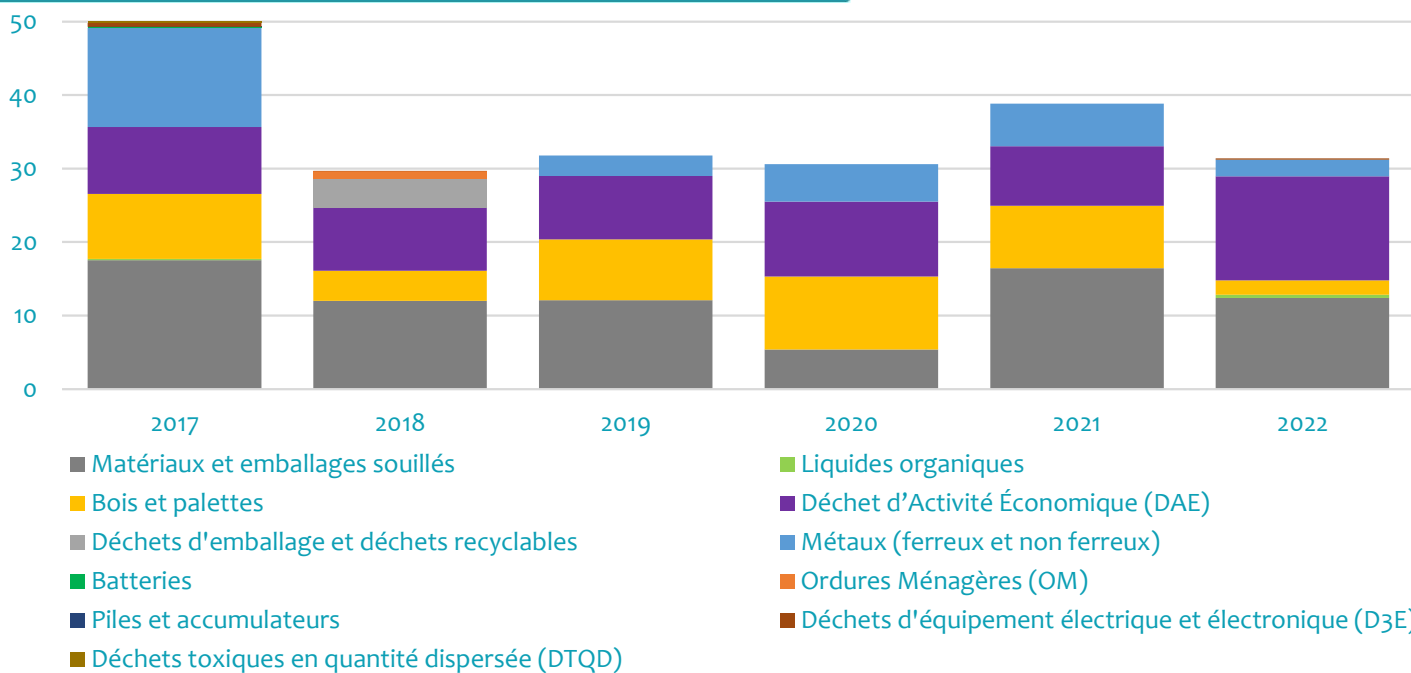


* Déchet d'Activité Économique

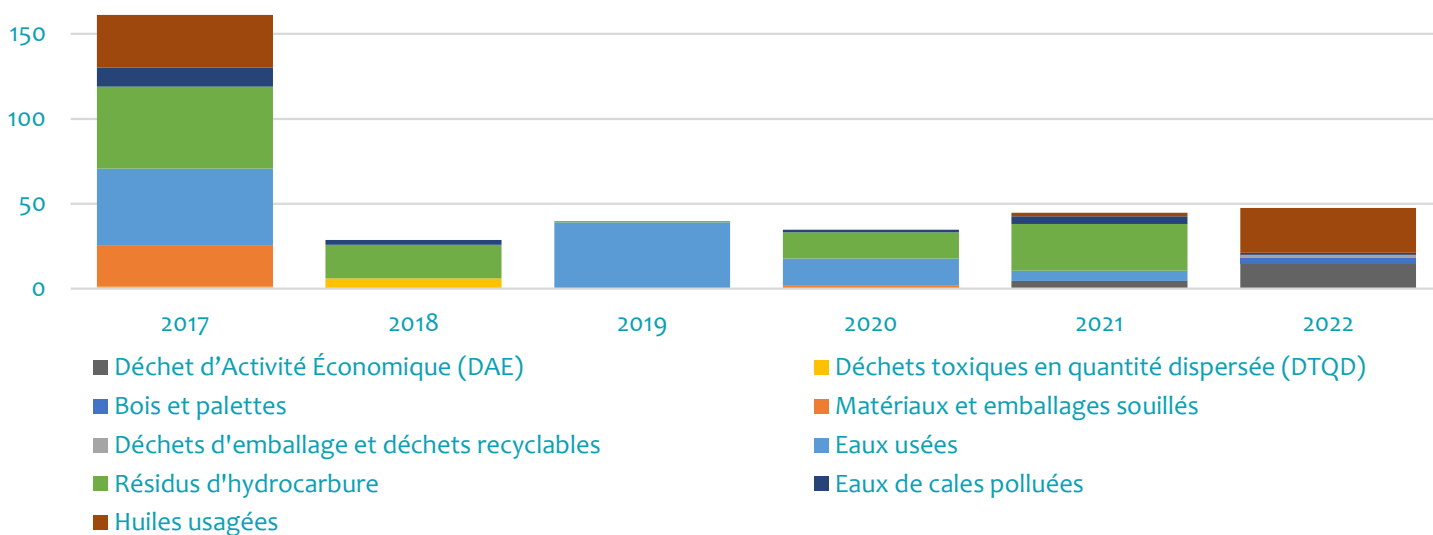


POUR EN SAVOIR PLUS

Déchets collectés dans la zone déchets du PRCN (t)



Déchets collectés par des prestataires agréés (t)



Nombre de réponses des 11 prestataires agréés

